

*Taking part:* Messrs. Higson, Knight and Saltsman.

*Appearing:* The Honourable Donald S. Macdonald, Minister of Energy, Mines and Resources.

*Witnesses: From the National Energy Board:* Dr. R. D. Howland, Chairman; Mr. J. G. Stabback, Member.

The Committee proceeded to consider its Order of Reference dated Monday, February 5, 1973 which is as follows:

*Ordered.*—That the Annual Report of the Department of Energy, Mines and Resources be referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works for consideration and report.

The Chairman presented the First Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure which is as follows:

Your Sub-committee met at 3:40 o'clock p.m., on Thursday, February 8, 1973 and agreed to make the following recommendations:

1. That the Chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that representatives of two of the four parties represented on the Committee are in attendance and that the Chairman obtains unanimous consent of those present to so proceed;

2. That the Committee commence consideration of the Annual Report of the Department of Energy, Mines and Resources for the fiscal year ended March 31, 1971, and in this regard that the Minister of Energy, Mines and Resources and the Chairman of the National Energy Board be invited to appear before the Committee at its first two meetings to discuss Canada's Oil and Gas Reserves Position;

3. That during the questioning of witnesses time be allocated as follows:

On the first round: 10 minutes for one representative of each party;

On the second round: 10 minutes for any member of the Committee;

On the third and subsequent rounds: 5 minutes for any Member of Parliament.

On motion of Mr. Harding, the First Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure was concurred in.

The Minister and the witnesses made statements and answered questions.

And questioning continuing;

At 10:15 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

*Autres participants:* MM. Higson, Knight et Saltsman.

*Comparaît:* L'honorable Donald S. MacDonald, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

*Témoins: De l'Office national de l'énergie:* M. R. D. Howland, président, M. J. G. Stabback, membre.

Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi du lundi 5 février 1973 selon lequel:

*Il est ordonné.*—que le Rapport annuel du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources soit référé au Comité permanent des ressources nationales et des Travaux publics pour étude et rapport.

Le président présente le premier rapport du sous-comité de la Procédure et de l'organisation comme il suit:

Le sous-comité s'est réuni à 15h40 le jeudi 8 février 1973 et il s'est entendu sur les recommandations suivantes:

1. Que le président soit autorisé à tenir des séances pour recevoir et autoriser l'impression des témoignages en l'absence d'un quorum sous réserve que des membres de deux des quatre partis représentés au Comité soient présents et que le président obtienne le consentement de tous pour agir ainsi;

2. Que le Comité entame l'étude du rapport annuel du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1971 et que, à cet égard, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que le président de l'Office national de l'énergie soient invités à comparaître devant le Comité à ces deux premières séances pour discuter de la position canadienne relative aux réserves de pétrole et de gaz;

3. Que le temps soit alloué de la façon suivante lors de l'interrogatoire des témoins:

Au premier tour: 10 minutes par représentant de chaque parti;

Au second tour: 10 minutes à chacun des membres du Comité.

Au troisième tour et aux tours suivants: 5 minutes par député.

Sur la proposition de M. Harding, le premier rapport du sous-comité de la procédure et de l'organisation est approuvé.

Le ministre et les témoins présentent leurs exposés et répondent aux questions.

L'interrogatoire se poursuit et à 22h15, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Comité*

Lois A. Cameron